



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **29 novembre 2010**

Délibération n° 2010-1873

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Quartier Ville Nouvelle - Convention pour l'entretien d'espaces publics pour la période 2011-2013

service : Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur Millet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 19 novembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 1er décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne J.C., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, MM. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Bousson (pouvoir à M. Lyonnet), Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Longueval), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 29 novembre 2010**Délibération n° 2010-1873**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Quartier Ville Nouvelle - Convention pour l'entretien d'espaces publics pour la période 2011-2013**

service : Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon a signé avec la commune de Rillieux la Pape, l'Etat, le Département du Rhône, la Région Rhône-Alpes, la Caisse d'allocations familiales un contrat urbain de cohésion sociale.

Par délibération n° 2007-4389 du 10 septembre 2007, le conseil de Communauté a autorisé la conclusion d'une convention entre la Communauté urbaine et la commune de Rillieux la Pape, ayant pour objet la réalisation de prestations d'insertion sociale et professionnelle, s'appuyant sur l'entretien d'espaces publics communautaires.

Dans le cadre de cette convention, la commune de Rillieux la Pape a conclu un marché public pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes durablement exclues du marché du travail, par la réalisation de prestations de nettoyage d'espaces publics. Ces derniers sont situés dans le quartier de la ville nouvelle, sur une partie des voies suivantes : avenue de l'Europe, rues et places Boileau, Dumas, Michelet, Renoir, Ronsard et Lenôtre.

La Communauté urbaine a couvert le coût de ce marché public, à hauteur de 35 880 € en 2007 (montant actualisé selon une formule de révision).

Cette convention arrivant à expiration, il est proposé de reconduire le dispositif pour les années 2011-2013. En effet, le bilan de ce dispositif est satisfaisant pour chacune des parties, tant sur le plan de l'insertion sociale et professionnelle (47 personnes concernées au titre des deux dernières années) que sur le niveau de qualité du nettoyage des espaces concernés.

La contribution de la Communauté urbaine à la commune de Rillieux la Pape s'élèverait à 39 000 € pour l'année 2011 et serait actualisée les années suivantes selon une formule de révision.

Cette contribution est révisable une fois par an. La première interviendra au 1er janvier 2012. En émettant l'hypothèse d'une révision maximale de 5 000 € par an, soit 12 % d'augmentation, le montant maximum de la contribution de la Communauté urbaine s'établirait à 44 000 € pour 2012 et 49 000 € pour 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la commune de Rillieux la Pape pour l'entretien d'espaces publics dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale, pour les années 2011 à 2013, pour un montant maximum de 39 000 € en 2011, 44 000 € en 2012 et 49 000 € en 2013.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011, 2012 et 2013 - fonction 813 - compte 628 750.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 1 décembre 2010.